

TALSMANDENS GRUPPE
SPREKERGRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCES
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

INFORMATION
INFORMATISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO

NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
PER DOCUMENTIE

Brussels, November 1973

European economic integration and monetary unification

(Summary of a Report presented by a group of experts)

At the end of 1972, the Commission asked a number of well-known figures from the world of economics and science* to consider the development of the Economic and Monetary Union. The Commission is pleased with the results of this work, which form an interesting contribution to the shaping of ideas and public discussion, and for this reason feels that publication of the group's Report is fully justified. On the other hand, the work is in no way binding on the Commission of the European Communities, and, in particular, does not in any way anticipate future Commission policy.

The Report is divided into two parts. The first is a synthesis drawn up by three members of the group (D. Dosser, G. Magnifico, T. Peeters), but resulting from the work of the group as a whole. It cannot reflect every opinion put forward but is merely a general summary for which only the rapporteurs are responsible. The second part contains the individual contributions of each member of the group.

Summary of the synthesis

- 1) Firstly it is emphasized that the construction of the Economic and Monetary Union calls for simultaneous advances in a number of fields: domestic and external monetary policy, short-term economic policy, regional policy, social policy, industrial policy and budgetary policy.
- 2) As far as monetary policy is concerned, the Report favours a system of flexible rates of exchange within the Community combined with arrangements for a joint float against the currencies outside the Community.

The creation of an additional European currency, defined as a "basket" of national currencies, is also proposed. If this European currency is to achieve the purpose for which it is created, it must be more than just an instrument for official settlements. Initially, however, it will merely be used as an exchange currency. The role of this European currency would be roughly comparable to that of the Eurodollar, with perhaps some extra functions. The introduction of the new currency presupposes an issuing agency capable of implementing a policy for the creation of such a new currency, and a pooling of reserves.

* H.W.J. Bosman, B. de Jouvenel, J. Denizet, D.G.H. Dosser, H. Giersch, G. Magnifico, J.E. Heade, R.A. Mundell, W. Neubauer, F. Onida, T. Peeters

3) This progress in the field of monetary unification must be supported by adequate progress towards economic integration.

Progress towards economic and monetary union would permit better compatibility of economic cycles within the Community. As far as monetary policy is concerned, the policy of global regulation should basically rest on instruments applied at Community level. For budgetary policy, on the other hand, the regulatory procedures could continue to be left in each Member State, provided that the fiscal aspect was kept sufficiently flexible.

On the subject of regional problems, the consensus of opinion was that a large-scale Community regional policy was urgently required. If such a policy was to be easily applicable, the list of criteria for determining problem areas would have to be very short and very simple, limited to incomes and unemployment levels. Aid programmes, however, should consist of a number of measures suited to the specific needs of the regions concerned.

The most important aspect of social policy is that industrial reorganization may have serious consequences for the labour force. Whatever measures are adapted, financing based on the principle of a fair economic return should be avoided.

4) Most of these proposals, particularly the most important, require financial resources far beyond the limits of the Community budget in its present form, or in the form it will take in the immediate future. Certain members of the group have proposed increasing the budget from its present level of 0.5% of the Community's GNP to 3% by 1980.

GROUPE DU PORTE-PAROLE
 SPRECHERGRUPPE
 GRUPPO DEL PORTAVOCE
 BUREAU VAN DE WOORDVOERDER
 SPOKESMAN'S GROUP

NOTE D'INFORMATION • INFORMATISCHE AUFZEICHNUNG
 NOTA D'INFORMAZIONE • TER DOCUMENTATIE • INFORMATION MEMO

Bruxelles, novembre 1973

L'intégration économique européenne et l'unification monétaire

(Résumé d'un Rapport présenté par un groupe d'experts)

A la fin de l'année 1972, la Commission a demandé à un certain nombre de personnalités du monde économique et scientifique (*) d'engager des réflexions sur le processus de développement de l'Union économique et monétaire. La Commission se félicite du résultat de ces travaux qui constitue une contribution intéressante à la formation des idées et la discussion en public. C'est pourquoi la diffusion du rapport établi par ce groupe paraît entièrement justifiée. Il est évident par contre que ces travaux n'engagent en rien la Commission des Communautés européennes et, en particulier, ils n'anticipent nullement sur l'attitude future de la Commission en cette matière.

Le rapport comporte deux parties. Tout d'abord, une synthèse qui résulte de l'ensemble des travaux du groupe, mais qui a été rédigée par trois rapporteurs (D. Dosser, G. Magnifico, T. Peeters). Cette synthèse ne peut refléter toutes les opinions émises, mais constitue seulement un résumé général qui engage les seuls rapporteurs. La deuxième partie rassemble les contributions individuelles des membres du groupe.

Un résumé de la synthèse est présenté ci-après :

- 1) Tout d'abord, il est souligné que la construction de l'Union économique et monétaire exige des progrès simultanés dans toute une série de domaines : politique monétaire, interne et externe, politiques conjoncturelle, régionale, sociale, industrielle et budgétaire.
- 2) En ce qui concerne la politique monétaire, le rapport se prononce en faveur d'un système de taux de change caractérisé par une flexibilité intracommunautaire limitée, combinée à une fluctuation commune vers l'extérieur.

Il est également proposé de créer, très rapidement, une monnaie européenne additionnelle définie comme un panier de monnaies nationales. Pour que cette monnaie européenne puisse assumer les fonctions qui lui sont destinées, elle devrait être plus qu'un instrument servant à des règlements officiels. Toutefois, au début, son usage serait réduit à ce que l'on appelle communément une "monnaie cambiaire". Le rôle de cette monnaie européenne serait, en quelque sorte, comparable à celui de l'Eurodollar avec, éventuellement, des fonctions supplémentaires. L'introduction de cette nouvelle monnaie suppose un organisme émetteur, habilité à mettre en oeuvre une politique de création de cette monnaie européenne, et une mise en commun des réserves.

(*) H.W.J. Bosman, B. de Jouvenel, J. Denizet, D.C.M. Dosser, H. Giersch, G. Magnifico, J.E. Meade, R.A. Mundell, W. Neubauer, F. Onida, T. Peeters.

- 3) Les progrès ainsi réalisés en matière d'unification monétaire devraient être soutenus par un progrès suffisant dans l'intégration économique.

Les progrès vers l'UEM ainsi accomplis devraient permettre une meilleure compatibilité des cycles conjoncturels dans la Communauté. La politique de régulation globale devrait reposer essentiellement, pour ce qui concerne la politique monétaire, sur des instruments maniés au niveau européen. Par contre, pour la politique budgétaire, la politique de régulation pourrait être poursuivie au niveau des Etats membres, en prévoyant un degré suffisant de flexibilité du côté fiscal.

En ce qui concerne les problèmes régionaux, le sentiment était qu'une politique régionale, sur une large échelle, au niveau communautaire était urgente. Pour rendre maniable une telle politique, la liste des critères pour la détermination des régions à problèmes devrait être très courte et très simple, en se limitant aux niveaux de revenus et de chômage. Les programmes d'aide, par contre, devraient consister en tout un assortiment d'instruments répondant aux besoins spécifiques des régions concernées.

Pour ce qui concerne la politique sociale, il est souligné que les conséquences résultant pour la main-d'oeuvre de la réorganisation industrielle, pourraient prendre une nouvelle ampleur. Quelles que soient les mesures particulières adoptées dans ce domaine, il faudrait éviter un financement fondé sur le principe de juste retour.

La plupart des propositions précitées et, en particulier, les plus importantes d'entre elles, exigent des ressources financières qui dépassent de beaucoup le budget de la Communauté, tel qu'il existe actuellement ou tel qu'on peut le prévoir pour les toutes prochaines années. Des propositions sont faites par certains membres du groupe pour élargir notablement ce budget, représentant actuellement environ 0,5 % du PNB de la Communauté, afin de porter à 3 % du PNB de la Communauté en 1980.